

**DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE ET ÉCONOMIE DE SOLIDARITÉ DANS LES  
DÉPARTEMENTS DE PODOR (ST LOUIS) ET DE KANEL (MATAM), « Bamtaré Ndéma »**

Référence dossier 0C170/2018

“Desarrollo Agrícola Sostenible y Economía Solidaria en los Departamentos de Podor (St. Louis) y de Kanel (Matam)”, avec numéro de dossier 0C170/2018, à niveau interne projet  
« BAMTARÉ NDÉMA »

***DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES***

***SELECTION D'UNE SOCIETE OU ENTREPRISE POUR LA  
CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE CONSERVATION SOLAIRE DANS  
L'UNITÉ DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES (UTPA)  
DE L'ASSOCIATION TIMTIMOL DE KANEL (REGION DE MATAM)***

Date de publication de l'appel d'offre : le 06 AVRIL 2020

Date limite de réception des offres : le 13 AVRIL 2020

**Adresse de dépôt des offres :**

- **ONG 3D**, Comico Mermoz Pyrotechnique n°59/Dakar

Tel : 33 825 69 69-email : [ong3d@org](mailto:ong3d@org)/[ong3d@orange.sn](mailto:ong3d@orange.sn)

- **Bureau SDDR/ Kanel ;**

Tel: 77 630 67 40 / 77 662 44 99 - email : [mfaadal@gmail.com](mailto:mfaadal@gmail.com) / [cheikhod@yahoo.fr](mailto:cheikhod@yahoo.fr) /  
[massimo.proyectos@musol.org](mailto:massimo.proyectos@musol.org) / [carla.proyectos@musol.org](mailto:carla.proyectos@musol.org)

**Avril 2020**

## I. CONTEXTE

Le département de Kanel est situé dans la partie nord du Sénégal, à la frontière avec la Mauritanie. Il fait partie de la zone éco-climatique et biogéographique appelée Sahel, transition entre le désert du Sahara (au nord) et la savane (au sud).

Le département de Kanel a un climat torride partiellement atténué par le fleuve Sénégal. Kanel est la capitale et chef-lieu du département et l'un des principaux centres de la région de Matam. Il a une superficie de 8.786 km<sup>2</sup> (30% de la région de Matam) et est divisé en 2 districts et a 12 communes avec environ 133 villages. Le département de Kanel est limité au nord par le département de Matam, au nord-est par le fleuve Sénégal et par la région de Tambacounda, qui l'entoure à l'est et au sud, il est bordé à l'ouest par le département de Ranérou.

L'étude de la situation économique de cette zone montre le poids important du secteur primaire dans les activités productives. Au Sénégal, 60% de la population active dépend de l'agriculture, bien que celle-ci génère moins de 10% du PIB. L'agriculture, l'élevage et la pêche restent les principales activités productives bien qu'ils manquent de planification, avec une perte d'une grande surface de terre et un manque d'intégration des sous-secteurs productifs.

La production de la région, est principalement dédiée à l'agriculture, avec les produits les plus cultivés: le riz avec de petites quantités d'oignon, de patate douce, de gombo et de tomate.

Le département de Kanel enregistre un taux élevé d'émigration de jeunes et de personnes qualifiées. L'émigration est à la base d'un flux financier d'envois de fonds, ce qui contribue de manière significative au maintien des maisons.

Des travaux antérieurs dans la région ont identifié plusieurs effets du changement climatique: l'extension de la saison sèche et le retard dans le début des pluies, ainsi que l'augmentation des pluies extrêmes qui provoque des inondations.

La population du département de Kanel est exposée à la vulnérabilité et à l'insécurité alimentaire chronique, qui s'aggrave en raison des effets du changement climatique, ce qui l'expose à de fréquentes crises alimentaires qui déclenchent les taux de malnutrition surtout infantile.

Le secteur du riz, qui est la base du régime alimentaire au Sénégal et dans cette région, est un secteur qui dépend des importations de produits agricoles (70 à 80% est importé). Cela expose les consommateurs à des effets néfastes du changement climatique et des fluctuations des marchés internationaux, avec de graves conséquences pour la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables, comme ce fut déjà le cas lors de la crise alimentaire de 2012. Comme le montre le plan de développement départemental de Kanel, des pluies irrégulières qui affectent cette région, baissent depuis plus de 30 ans, ce qui entraîne l'évolution du climat sahélien vers un climat sous-désert. Les précipitations moyennes enregistrées au cours des 25 dernières années indiquent que ce sont les zones les moins fournies en eau de tout le Sénégal.

Selon le cadre associatif Sénégal-Espagne de l'AECID, le département de Kanel atteint dans certains indicateurs des niveaux inquiétants, en particulier dans l'incidence de la malnutrition surtout aiguë chez les enfants. L'impact des crises cycliques qui se produisent au Sahel atteignent des niveaux d'insécurité alimentaire similaires à ceux de la Mauritanie voisine.

Le PAM et le programme de pays proposent que, dans les interventions couvrant le développement rural et territorial et l'agriculture, secteur clé et une alimentation adéquate et suffisante en cas de crise, la division administrative est surmontée par l'action de la Coopération espagnole dans la région de Matam, comme dans la présente intervention.

Nous soulignons la présence importante d'acteurs de la CE dans la région où se trouvent actuellement de vastes programmes de coopération andalouse ou AECID avec des fonds du fonds fiduciaire de l'UE.

La FAO considère que cette zone sous pression est en crise alimentaire depuis juin 2016. La situation s'est aggravée en raison des faibles précipitations de la saison des pluies 2017, comme il a été expliqué dans différents rapports de PAM, ACH ou nationaux, tels que le rapport final - Mission conjointe d'évaluation de la situation alimentaire et pastorale dans le nord du Sénégal réalisée par les services déconcertés de l'État sénégalais (DIREL, CSE, SECNSA) en janvier 2018. Selon ce rapport, la situation dans la région de Matam est menacée si de fortes mesures ne sont pas prises.

Les institutions locales et décentralisées de l'Etat ont adopté des politiques visant à éliminer la malnutrition, ont encouragé la production du riz et la diversification agricole. L'augmentation de la production de riz et le coup de pouce de la diversification sont une préoccupation au niveau national et font partie des priorités du gouvernement, même si les politiques ne disposent pas de ressources suffisantes.

Le projet s'inscrit dans la continuité des interventions précédentes financées par l'AACID et par d'autres acteurs de la coopération décentralisée. C'est dans ce contexte que l'ONG 3D qui travaille depuis 2017 dans le département de Kanel, a mené, en partenariat avec la Fondation MUSOL. L'intervention, telle que reflétée dans l'objectif spécifique, promeut le développement agricole en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique, et repose sur le renforcement des capacités locales, individuelles et organisationnelles des acteurs institutionnels locaux et de la société civile. Les services promus sont la formation et l'assistance technique aux producteurs, aux formatrices, aux politiciens et aux fonctionnaires, gestion de l'irrigation, amélioration de la gestion des centres de traitement et de conservation agro-alimentaire, diversification de la production, préparation d'un plan d'adaptation au changement climatique.

## II. OBJECTIFS DU PROJET

Le service technique est cadré dans la mise en œuvre du Le projet « Bamtaré Ndéma » vis à contribuer à *l'amélioration des conditions de vie socioéconomique et de sécurité alimentaire des populations du Département de Kanel (Matam)*. Plus spécifiquement, il a comme but la *promotion du développement agricole avec une approche de sécurité alimentaire et d'adaptation aux changements climatiques (CC) dans le Département de Kanel (Matam)*. Dans ce cadre le projet prévoit de « Construire et équiper une unité de transformation des produits alimentaires de Kanel (UTPA) avec des équipements pour la manipulation et le stockage post-production » au profit des femmes de « Timtimol ».

L'unité de conservation solaire des produits agricoles se trouve dans l'UTPA des femmes de l'association TIMTIMOL dans la commune de Kanel département de Kanel (Région de Matam).

## III. OBJECTIFS DU CONTRAT

Suite à la construction du bâtiment en cours, l'objectif de ce contrat est la conception et mise en place d'une chambre froide solaire pour la conservation des légumes et du poisson dans l'Unité de Transformation de Produits Agroalimentaires de l'association de femmes de TimTimol à Kanel (région de Matam).

Pour y parvenir, l'assistance technique objet du contrat sera confiée au service professionnel dans le but de faire :

- ✓ **Analyse du contexte** du projet (besoins à attendre, climatologie de la zone, caractéristiques des usagers, etc.), ainsi que les spécifications techniques ;

- ✓ **Conception/Proposition de l'installation de la chambre froide solaire** la plus appropriée selon l'analyse. La proposition retenue devra être approuvée par la/les personnes responsable/s du projet ;
- ✓ **Mise en place des travaux d'installation de la chambre froide solaire** selon la proposition approuvée par la/les personnes responsable/s du projet.

## IV. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DE LA SALLE A AMÉNAGER

L'installation devra répondre aux exigences des différentes filières agroalimentaires, conformément aux conditions de stockage des récoltes de fruits et légumes et du poisson dans des conditions de qualité selon les spécifications techniques suivantes (voir annexe 1) :

- **Dimensions intérieurs** : 4mx4m
- **Alimentation** : Panneaux solaires photovoltaïques + 300watt/batteries solaire 200ah/12volts
- **Centrale solaire** : Panneaux solaire haute performance 275w-38vols/onduleur solaire 10kva /régulateur de charge **80A**
- **Plage de température** : 0°C/+4°C (si nous avons besoin de congeler : -18°)
- **Réfrigérant** : 90cm de hauteur, 100cm de largeur et 60cm de profondeur
- **Garantie** : 2 ans
- **Température ambiante** : 35° à 40°C
- **Capacité** : 800 litres
- **Puissance frigorifique** : 300 watts
- **Fournir une alimentation en direct et de recharge simultanée de qualité pour garantir l'autonomie de l'installation.**
- **Conforme à l'ISO**

## V. CRITERES DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Les éléments d'appréciation porteront essentiellement sur :

- Jouir d'une expérience de moins de 05 ans dans le dessin et l'installation des chambres froides solaires ;
- Ingénieur/technicien ou d'autres qualifications avec des compétences en énergie solaire photovoltaïque et bâtiment ;
- Être en possession d'un certificat d'installateur des chambres froides solaires ;
- Qualité de la proposition présentée ;
- Disponibilité pour se déplacer dans la zone de Kanel ;
- Bonne connaissance du département de Kanel.

## VI. COMPOSITION DU DOSSIER

Les prestataires intéressés sont invités à déposer leur dossier de candidatures qui doit être contenir au moins les aspects suivants :

- Offre technique (objectifs de l'étude, portée temporelle, géographique, etc.) ;
- Offre financière détaillé (en séparant les frais d'honoraires des frais de fonctionnement) ;
- Calendrier de travail ;
- Copie des documents juridiques (récépissé, agrément, NINEA) ;

- Attestation d'ouvrages réalisés.

## VII. PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Le service comportera les phases suivantes :

- **Proposition technique et financière** de l'installation ;
- Suite à la sélection de l'équipe consultant, **visite du terrain** pour évaluer la condition du contexte, ainsi que les besoins technique les plus spécifiques de l'installation ;
- **Draft du rapport technique détaillé** pour avis et validation de l'ONG 3D et MUSOL ;
- **Rapport technique final détaillé** de l'installation validés par ONG 3D et MUSOL ;
- **Mise en œuvre et suivi des travaux** pour l'installation de la chambre froide solaire.

## VIII. CHRONOGRAMME DE TRAVAIL

Les travaux d'installation de l'unité de conservation solaire seront effectués dans un délai de 2 mois à compter de la date d'attribution du contrat :

ACTIONS / SEMAINES	1	2	3	4	5	6	7	8
Visite du terrain								
Rendu du draft rapport technique détaillé								
Rapport technique détaillé final								
Mise en œuvre et suivi des travaux								
Rendu du certificat de mise à disposition de l'installation								

## IX. PRODUITS ATTENDUS

A la fin du contrat, l'équipe consultant aura dû fournir les documents suivants :

- a. **Proposition technique et financière** de l'installation ;
- b. **Draft du rapport technique détaillé** ;
- c. **Rapport technique détaillé final** dès ouvrage à mettre en place ;
- d. **Installation et mise en fonctionnement** de la chambre froide solaire ;
- e. **Certificat de mise à disposition de l'installation.**

Le calendrier pour la sélection de l'entité consultante est le suivant :

ACTION	DELAIS
Date limite de réception d'offres	17 avril 2020
Sélection du prestataire des services	23 avril 2020
Signature du contrat et début de l'étude	24 avril 2020
Date mise en fonctionnement de l'installation et rendu du certificat	24 juin 2020

Les dates exactes de finalisation des ouvrages seront convenues entre le service technique sélectionné, l'ONG3D et la Fondation MUSOL.

## X. PREMISSES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Il est attendu du technicien ou de l'équipe de techniciens un comportement éthique et professionnel qui s'articule autour de:

- **Anonymat et confidentialité** des personnes qui fournissent de l'information.
- **Responsabilité.** Le consultant principal responsable de la prestation de service devra garantir la qualité de ce dernier et être responsable du travail élaboré, La documentation élaborée durant l'assistance technique sera propriété de MUSOL/ONG3D

**Incidences/Incidents.** Dans le cas d'apparitions de problèmes durant la réalisation du travail, ceux-ci devront être communiqués immédiatement à la personne de référence de **l'ONG3D/MUSOL**. Dans le cas où cela ne serait pas fait, l'existence de ces problèmes ne pourra en aucun cas justifier le non obtention des résultats attendus et présentés dans ces TdRs.

## XI. ANNEXES

1. Plan des ouvrages de l'UTPA de l'association de TimTimol à Kanel.